RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 03761
Numéro SIREN : 344 772 538
Nom ou dénomination : ABC DESIGN

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2019 sous le numéro de dépôt 1880

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre : dépôt N°1880 en date du 17/01/2019

"CERTIFIÉ CONFORME"

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE
17 JAN. 2019
DEPOT N° 1880.

ABC DESIGN

S.A.R.L.

4, place du Pas de Saint-Cloud
92210 Saint-Cloud

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2018

Olivier BERNARD
Commissaire aux Comptes

7, Rue Thiers

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

ABC DESIGN

Société à responsabilité limitée au capital de 45 000 €uros

siège social : 4, place du Pas de Saint-Cloud – 92210 Saint-Cloud

RCS NANTERRE 344 772 538

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2018

A l'associé Unique,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision de l'associé unique, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **ABC DESIGN** relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du premier avril 2017 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, j'ai vérifié le caractère approprié des notes sur le bilan précisées dans l'annexe comptable. Je me suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je vous signale que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne

comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 13 septembre 2018

Olivier BERNARD
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	7 478	7 478			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	270 744	171 795	98 949	50 189	48 760
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	765		765	765	
TOTAL (I)	**278 988**	**179 273**	**99 714**	**50 954**	**48 760**
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	231 304	12 120	219 184	39 474	179 710
Avances et acomptes versés sur commandes	33 151		33 151		33 151
Clients et comptes rattachés	908 422	31 028	877 394	238 696	638 698
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	1 756		1 756	22 969	- 21 213
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	12 706		12 706	2 663	10 043
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	46 420		46 420	42 555	3 865
. Autres				258	- 258
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	436 581		436 581	945 129	- 508 548
Charges constatées d'avance	10 315		10 315	12 021	- 1 706
TOTAL (II)	**1 680**	**43 147**	**1 637 507**	**1 303 766**	**333 741**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	**1 959**	**222 421**	**1 737 221**	**1 354 720**	**382 501**

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 45 000)	45 000	45 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	4 500	4 500	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	470 666	345 653	125 013
Résultat de l'exercice	306 482	325 013	- 18 531
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	**826 647**	**720 166**	**106 481**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	330	5 472	- 5 142
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	24 713	20 271	4 442
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	172 226	118 002	54 224
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	503 364	236 757	266 607
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	27 864	58 308	- 30 444
. Organismes sociaux	53 326	64 673	- 11 347
. Etat, impôts sur les bénéfices		77 203	- 77 203
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	85 062	25 300	59 762
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	9 014	26 207	- 17 193
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	34 674	2 362	32 312
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	**910 573**	**634 554**	**276 019**
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	**1 737 221**	**1 354 720**	**382 501**

OB

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	3 719 710		3 719 710	4 036 620	- 316 910	-7,85
Production vendue biens						
Production vendue services	-16 732		-16 732	12 780	- 29 512	230,92
Chiffres d'affaires Nets	3 702 977		3 702 977	4 049 400	- 346 423	-8,55
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			11 846		11 846	N/S
Autres produits			122	60	62	103,33
Total des produits d'exploitation			3 714 945	4 049 460	- 334 515	-8,26
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			2 377 122	2 322 776	54 346	2,34
Variation de stock (marchandises)			-170 800	52 894	- 223 694	422,91
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			609 541	704 831	- 95 290	-13,52
Impôts, taxes et versements assimilés			41 116	36 533	4 583	12,54
Salaires et traitements			239 270	254 574	- 15 304	-6,01
Charges sociales			152 230	156 932	- 4 702	-3,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations			19 937	24 634	- 4 697	-19,07
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			13 039	14 802	- 1 763	-11,91
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			-103	79	- 182	230,38
Total des charges d'exploitation			3 281 351	3 568 055	- 286 704	-8,04
RESULTAT EXPLOITATION			**433 594**	**481 405**	**- 47 811**	**-9,93**
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés				281	- 281	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers				281	- 281	-100
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées				5	- 5	-100
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières				5	- 5	-100
RESULTAT FINANCIER				**276**	**- 276**	**-100**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			**433 594**	**481 681**	**- 48 087**	**-9,98**

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2017 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 708		18 708	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	18 708		18 708	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	617	157	460	292,99
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	617	157	460	292,99
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**18 091**	**-157**	**18 248**	N/S
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	145 203	156 511	- 11 308	-7,23
Total des Produits	3 733 653	4 049 741	- 316 088	-7,81
Total des charges	3 427 171	3 724 728	- 297 557	-7,99
RESULTAT NET	**306 482**	**325 013**	**- 18 531**	-5,70
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018 dont le total est de 1 737 220,70 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 306 481,77 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2016 au 31/03/2017.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	**1 an**
Agencements, aménagements, installations	**de 05 à 10 ans**
Matériel de transport	**05 ans**
Matériel de bureau et informatique	**03 ans**
Mobilier	**de 05 à 10 ans**

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :
- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :baisse des charges de personnel de 1 902 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- et de reconstitution de leur fonds de roulement

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

- La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui s'est achevé fin mai 2018. Le contrôle s'est achevé par un redressement d'impôt sur les scoiétés de 17 537 ¬ et des intérêts et majorations de 8 375 ¬.
La société a contesté l'ensemble des conclusions du contôle.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	7 478		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	138 516		64 048
Matériel de transport	26 194		3 149
Matériel de bureau, informatique, mobilier	37 338		1 500
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	202 048		68 697
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	765		
TOTAL	765		
TOTAL GENERAL	210 291		68 697

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			7 478	7 478
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			202 564	202 564
Matériel de transport			29 342	29 342
Matériel de bureau, informatique, mobilier			38 838	38 838
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			270 744	270 744
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			765	765
TOTAL			765	765
TOTAL GENERAL			278 988	278 988

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	7 478			7 478
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	97 234	14 842		112 075
Matériel de transport	23 782	2 604		26 386
Matériel de bureau, informatique, mobilier	30 842	2 492		33 334
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**151 858**	**19 937**		**171 795**
TOTAL GENERAL	**159 337**	**19 937**		**179 273**

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	14 842				
Matériel de transport	2 604				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 492				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	**19 937**				
TOTAL GENERAL	**19 937**				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

OB

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	 21 030 17 988	 13 039	 8 910	 12 120 31 028
TOTAL Dépréciations	**39 018**	**13 039**	**8 910**	**43 147**
TOTAL GENERAL	**39 018**	**13 039**	**8 910**	**43 147**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		13 039	8 910	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	765		765
Clients douteux ou litigieux	36 701	36 701	
Autres créances clients	871 721	871 721	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	12 706	12 706	
- T.V.A	46 420	46 420	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	1 756	1 756	
Charges constatées d'avance	10 315	10 315	
TOTAL GENERAL	**980 383**	**979 618**	765
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	330	330		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	503 364	503 364		
Personnel et comptes rattachés	27 864	27 864		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 326	53 326		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	85 062	85 062		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	9 014	9 014		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	24 713	24 713		
Autres dettes	34 674	34 674		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**738 347**	**738 347**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	23 142
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	**23 142**

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	330
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	70 885
Dettes fiscales et sociales	44 315
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	**115 530**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	10 315	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**10 315**	

Composition du capital social

OR

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	90,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	500	90,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	3 719 710
Ventes de produits finis	
Prestations de services	-16 732
TOTAL	**3 702 977**

Répartition par marché géographique	Montant
France	3 702 977
Etranger	
TOTAL	**3 702 977**

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES : - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	7 026
TOTAL	**7 026**

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	2	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	**3**	

ABC DESIGN
Société à responsabilité limitée
au capital de 45 000 euros
Siège social : 4, place du Pas de Saint-Cloud
92210 SAINT-CLOUD
344 772538 RCS NANTERRE

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 SEPTEMBRE 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élevant à 306 482 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	306 482 euros
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	470 666 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	777 148 euros
A titre de dividende global à l'associé unique	230 500 euros
Soit 580 euros par part	
Le solde	546 648 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 546 648 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 290000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement le 1er octobre 2018.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2015 :

150 000 euros, soit 300 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 150 000 euros

Exercice clos le 31 mars 2016 :

178 000 euros, soit 356 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 178 000 euros

Exercice clos le 31 mars 2017 :

200 000 euros, soit 400 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 200 000 euros

Certifié conforme
La Gérance